



# L'Observatoire de la Biodiversité, Une création pour le Nord – Pas-de-Calais



## DOSSIER DE PRESSE

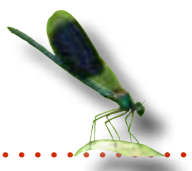


## Sommaire

- p.3 Communiqué de synthèse
- p.5 Programme / Plan d'accès
- p.7 Les grandes étapes de la prise en compte de la préservation de l'environnement mondial depuis 1992
- p.8 La biodiversité du Nord – Pas-de-Calais
  - État des lieux
  - Sonnette d'alarme
- p.10 Quels acteurs et quelles politiques en faveur du patrimoine naturel régional ?
- p.11 L'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais
  - Naissance du projet
  - Objectifs et moyens (exemples d'indicateurs)
  - Fonctionnement
  - Financements
- p.16 Les acteurs partenaires
- p.17 Quelques définitions

### Contacts presse :

- DREAL Nord-Pas de Calais - **Christine Diéval** - Chargée de communication - [christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr)
- Conseil régional Nord-Pas de Calais - **Céline Kasperczyk** - Attachée de presse - [celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr)
- Observatoire de la Biodiversité – **Sandrine Cohez** – Chargée de communication - [s.cohez@cbnbl.org](mailto:s.cohez@cbnbl.org) - 03.28.43.82.17



**INAUGURATION**  
**Mercredi 16 juin 2010**



## Communiqué de synthèse

### L'Observatoire de la Biodiversité,

Une création pour le Nord – Pas-de-Calais



Avec ses 324 habitants/km<sup>2</sup>, le Nord – Pas-de-Calais est l'une des régions françaises les plus densément peuplée, sillonnée par un important réseau d'infrastructures, où l'occupation du sol est largement dominée par l'agriculture (72% du territoire) et l'urbanisation (15%).

La place réservée aux espaces naturels se montre de fait très limitée. Néanmoins, le Nord – Pas-de-Calais reste riche d'une belle diversité de milieux naturels et d'espèces. Le territoire régional abrite notamment 60% des oiseaux nicheurs présents sur le territoire français, plus de la moitié des mammifères et un tiers de la flore.

La situation est loin d'être satisfaisante. Elle est même très critique : une espèce de fleur disparaît chaque année, en 20 ans, une centaine d'espèces de champignons a disparu... Sous l'impact des activités humaines, la dégradation de la nature et des paysages s'accélère. A terme, un quart de la biodiversité du Nord – Pas-de-Calais est menacée de disparition.

Les différents sommets, colloques internationaux, européens et dernièrement le Grenelle de l'Environnement français... tous soulignent l'urgente nécessité d'enrayer la perte de biodiversité.

#### **Urgence d'agir, urgence de préserver ce qui peut encore l'être...**

Le Nord – Pas-de-Calais, région dynamique, très impliquée dans la préservation de son patrimoine naturel, consciente de l'urgence, s'engage dans une démarche novatrice en France : l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le Conseil régional Nord-Pas de Calais s'associent et créent ensemble l'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais.

#### **Un outil novateur, au service de tous, dans l'intérêt de tous et accessible à tous**

Véritable outil de partage de la connaissance, l'Observatoire de la biodiversité entend informer, sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre, à commencer par les habitants du Nord – Pas-de-Calais.

Chaque année, par le biais de manifestations, de communications internet, de publications, l'Observatoire vous décrira votre environnement naturel, son évolution, en positif ou en négatif et explicitera les politiques engagées pour le protéger.

Le mercredi 16 juin 2010, en présence de l'ensemble des acteurs de l'environnement Nord - Pas-de-Calais, **Jean-Michel Bérard, Préfet de région, et Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire**, auront le plaisir d'inaugurer l'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais.

**INAUGURATION**  
**Mercredi 16 juin 2010**



## Programme

- 15h15** **Accueil des participants**
- 15h45** **Allocutions d'ouverture**  
 Pascale Pavy, Présidente du Conservatoire Botanique National de Bailleul  
 Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire  
 Jean-Michel Bérard, Préfet de région Nord - Pas-de-Calais
- 16h15** **L'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais : sa création, ses objectifs et son fonctionnement**  
 par Jean-Marc Valet, Directeur Général du Conservatoire Botanique National de Bailleul - Directeur de la mission « Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais ».
- 16h45** Pause - collation bio / **point presse**
- 17h15** **La biodiversité du Nord - Pas-de-Calais : quoi de neuf depuis la synthèse des connaissances de 1999 ?**  
 par Vincent Santune, Directeur du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
- 17h30** **Le Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste (RAIN) : son organisation et sa complémentarité avec l'Observatoire**  
 par José Godin, Président du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais
- 17h45** Questions-réponses
- 18h00** **Signature de la charte par les partenaires**
- 18h15** **Apéritif gourmand**

**INAUGURATION**  
**Mercredi 16 juin 2010**





## Les grandes étapes de la prise en compte de la préservation de l'environnement mondial depuis 1992

### Constat

La perte de biodiversité évolue à un rythme sans précédent. Bien que difficilement chiffrable, l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime que 25% des espèces mondiales de mammifères et 11% des oiseaux sont menacés de disparition. À cette allure, les scientifiques évaluent l'extinction de 25 à 50% de la totalité des espèces à l'horizon 2050. Selon l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire le rythme d'extinction est mille fois supérieur à la moyenne naturelle.

L'homme est à l'origine de cette situation. La dégradation et la disparition des habitats, la pollution et la surexploitation des espèces induisent des pertes irréremédiables. Au-delà de la perte des espaces récréatifs, l'érosion de la biodiversité a et aura des répercussions sur l'ensemble des vies qui peuplent la planète. En tant que ressource alimentaire, ressource pharmaceutique et ressource industrielle, la biodiversité est à l'origine de notre vie et de notre survie.

### Un contexte international, européen, national et une ambition régionale

La perte de la biodiversité n'est plus à démontrer, c'est un cas d'urgence. Les diverses conventions et sommets de ces trente dernières années ont souligné la nécessité d'enrayer ou du moins de freiner cette perte à l'horizon 2010. De la même manière que la Convention sur la Diversité Biologique (1992), la Stratégie Nationale de la Biodiversité (2004) et l'IMoSEB (Mécanisme International d'Expertise Scientifique sur la Biodiversité ; 2005), le Grenelle de l'Environnement français (2007) va dans ce sens et encourage la création, à diverses échelles, d'observatoires capables de centraliser les données, de mobiliser les acteurs, d'informer le public et d'orienter les politiques publiques dans la prise de décisions et dans l'évaluation de ces dernières.

La Région s'est engagée en 1993, dans une politique ambitieuse de protection de la biodiversité par la restauration de la *Trame verte et bleue*, inscrite en 2006 dans le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

**La création d'un Observatoire pour la biodiversité régionale est donc en parfaite cohérence avec les différentes politiques internationale, européenne et enfin nationale.**



## La biodiversité dans le Nord – Pas-de-Calais

### État des lieux

La région possède de nombreux atouts et un certain potentiel. Sa position géographique et ses structures géologiques et écologiques variées génèrent un véritable patchwork de milieux. Cette diversité de milieux naturels est source d'une importante biodiversité.

La région abrite à l'heure actuelle sur son territoire :

- un tiers de la flore de France, soit 1 450 espèces sur 5 000 ;
- 60% des espèces oiseaux nicheurs de France soit 197 espèces d'oiseaux ;
- plus de la moitié des mammifères avec 50 espèces connues ;
- 30% des reptiles (5 espèces) ;
- et 15 espèces de batraciens.

Fortement menacée, la biodiversité régionale est victime de la destruction des habitats (les milieux naturels ne représentent, actuellement, qu'environ 13% du territoire contre 38% à l'échelle nationale), du morcellement, de la pollution de l'eau, de l'air, du sol ou encore de la pollution lumineuse. L'artificialisation des sols, la densification des réseaux routiers, autoroutiers et ferroviaires, l'agriculture intensive sont les causes principales de l'érosion de la biodiversité



### Sonnette d'alarme

À court ou moyen terme, sont en danger :

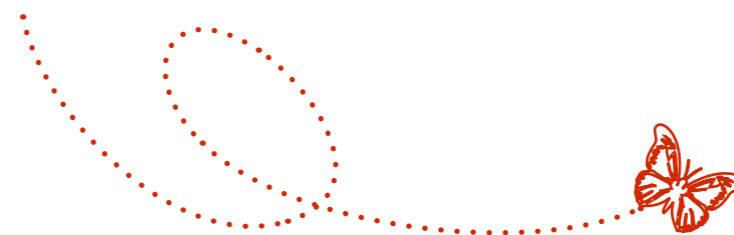
- un quart de la flore régionale,
- 30% des mammifères,
- 40% des oiseaux nicheurs,
- tout comme 53% des amphibiens.

Nombreuses sont les espèces qui, principalement au cours du siècle dernier, ont disparu de notre territoire. La Loutre d'Europe et le Castor d'Europe sont des exemples parmi tant d'autres.

En 30 ans 30 espèces végétales ont disparu du Nord – Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité et des engagements internationaux pour freiner la perte de biodiversité, la France a mis en place des Plans nationaux d'actions visant à restaurer les populations de certaines espèces menacées. En 2008, le Conseil régional Nord – Pas de Calais soutient financièrement la déclinaison régionale des Plans nationaux d'action et met en place des Plans de restauration régionaux spécifiques aux espèces menacées du territoire et ainsi qu'un Plan régional de réintroduction du Castor et de la Loutre.

**L'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais jouera le rôle d'une « sonnette d'alarme » auprès des acteurs de l'environnement et du grand public. Il dressera chaque année un état des lieux de la biodiversité régionale afin d'éviter que des pertes irréversibles ne se produisent encore.**





## Quels acteurs et quelles politiques en faveur du patrimoine naturel régional ?

### L'État

Au-delà de ses engagements internationaux et européens à l'échelle nationale et régionale et par la création d'une Stratégie Nationale pour la Biodiversité, l'État se dote d'une stratégie visant à privilégier les outils de connaissance et les outils de protection. Par exemple, par la mise en place du SINP (Système d'information sur la nature et les paysages), la France s'équipe d'un outil d'uniformisation et de mise à disposition de l'information naturaliste. L'Etat conduit également un inventaire du patrimoine naturel à travers la cartographie des Zones Naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

### Le Conseil régional Nord-Pas de Calais

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, au travers des différentes politiques initiées, est devenu un véritable acteur de la connaissance, de la protection et de la sensibilisation de l'environnement et plus particulièrement de la biodiversité à l'échelle de la région. Il s'est notamment illustré comme pionnier dans sa volonté de créer le schéma de Trame verte et bleue dès 1993. En novembre 2006, la Région s'est dotée d'un Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), intégrant le développement durable et le schéma de Trame verte et bleue.

### Les associations

Le réseau des acteurs de la gestion et de la protection de la nature est également constitué d'un important tissu associatif régional, très organisé par rapport à la plupart des autres régions françaises. Les associations sont des éléments essentiels de la sauvegarde de la biodiversité.

### De nouveaux outils au service de la biodiversité régionale

La mise en place en 2006 du Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN), déclinaison régionale du SINP, par l'État et le Conseil régional organise et structure la collecte et la diffusion des données relatives à la connaissance de la faune, de la flore et des champignons. Ainsi le RAIN permet d'organiser les acteurs et l'information naturaliste. La mise à disposition de l'information naturaliste permet, dans un premier temps, de prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire et, dans un deuxième temps, de servir de socle sur lequel s'appuie l'Observatoire de la Biodiversité.

**L'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais s'inscrit dans la continuité des politiques menées en faveur de l'environnement et cela aux échelles régionale, nationale mais également européenne et internationale.**



## L'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais

### Naissance du projet

Forts de ce constat, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le Conseil régional Nord-Pas de Calais ont souhaité la mise en place de l'Observatoire de la Biodiversité régionale. L'outil vise à la fois à sensibiliser et à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et le grand public. Appuyée par de nombreux partenaires, la réflexion a duré un an et demi pour aboutir en 2010 à la création de l'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais.

### Quels objectifs ?

- ✓ Analyser et interpréter les informations collectées par le Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN) et les acteurs partenaires (données de connaissance de la faune, la flore et les champignons);
- ✓ Dresser un état de la biodiversité régionale et un bilan de l'impact des politiques publiques (Trame verte et Bleue, Réserves naturelles nationales et régionales, Natura 2000, etc) notamment au regard des objectifs européens, et les mettre, le cas échéant, en perspective avec les territoires et pays voisins ;
- ✓ Mettre à disposition une information environnementale simple et accessible au grand public et aux décideurs publics et privés ; communiquer, informer et valoriser l'information sur la biodiversité par le biais de manifestations, de colloques et de conférences, communications internet ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration des stratégies régionales.

### Quels moyens ?

Les principaux outils de l'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais sont des indicateurs de biodiversité. Au nombre de 53 pour l'année 2010, les indicateurs de biodiversité se subdivisent en deux catégories :

- 26 recommandés par la Stratégie nationale pour la biodiversité et par l'Agence Européenne de l'Environnement. Cette correspondance avec diverses échelles permet de comparer les évolutions et ainsi de mettre en perspective la politique environnementale régionale. Ces indicateurs sélectionnés seront renseignés tous les ans.
- En complément, une vingtaine d'indicateurs spécifiques aux problématiques régionales sont définis chaque année par le Conseil scientifique de l'Observatoire. Le thème varie en fonction des besoins et est choisi par l'instance décisionnelle de l'Observatoire. Le thème de l'année 2010 est l'état de la biodiversité dans le Nord – Pas-de-Calais.



## Les indicateurs de l'Observatoire

### Les indicateurs nationaux et européens de biodiversité et de pression

- Evolution de l'abondance des oiseaux communs
- Evolution de l'abondance des poissons d'eau douce
- Evolution de l'abondance des poissons marins pêchés
- Nombre d'espèces dans les listes rouges de l'UICN
- Evolution de l'aire occupée par les principaux types d'occupation du sol
- Evolution de l'occupation des sols des aires protégées
- Dominance dans le paysage des milieux peu artificialisés
- Nombre de races animales et de variétés végétales
- Surface en aires protégées : globale et par type d'aire protégée
- Surface des sites Natura 2000
- Evolution de la teneur en polluants dans les eaux
- Surface artificialisée annuellement
- Evolution du nombre d'espèces invasives
- Volume des prélèvements en eau par secteur
- Proportion des masses d'eau douce en bon état écologique
- Proportion des masses d'eau de transition et marines en bon état écologique
- Indice trophique marin
- Surface des forêts présentant des garanties de gestion durable et proportion par rapport à la surface totale boisée
- Surface des forêts dotées d'un statut de protection particulier
- Taux de prélèvement des forêts
- Surface en agriculture biologique et proportion par rapport à la surface totale cultivée
- Surface faisant l'objet de mesures agro-environnementales et proportion par rapport à la surface totale cultivée
- Financements dirigés vers la biodiversité
- Crédits alloués pour les plans de restauration (nationaux, régionaux et locaux)
- Nombre de plans de restauration (nationaux, régionaux et locaux)
- Evolution des aides agro-environnementales



### Les indicateurs régionaux 2010 : État zéro de la biodiversité

#### **Tous types de milieux**

- Richesse spécifique végétale indigène régionale
- Taux de rareté de la flore indigène régionale
- Nombre d'espèces de la flore vasculaire disparues
- Nombre d'espèces végétales vasculaires indigènes protégées
- Richesse spécifique animale indigène régionale
- Taux de rareté de la faune indigène régionale
- Nombre d'espèces de la faune régionale disparues
- Nombre d'espèces faunistiques protégées

#### **Milieux forestiers**

- Superficie des forêts et des terrains boisés
- Degré de morcellement des massifs forestiers
- Surface défrichée
- Surface des peupleraies et résineux en plein
- Suivi des populations de grands gibiers (estimation et tableaux de chasse)

#### **Milieux humides**

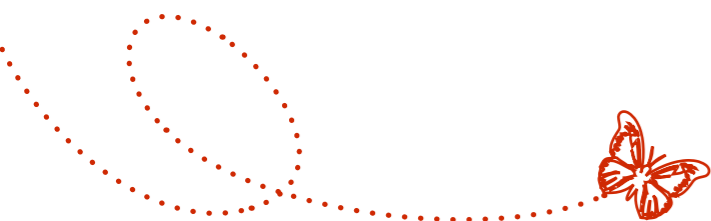
- Surface de drainage déclarée à la police de l'eau
- Superficie des zones humides d'importance majeure
- Linéaire cumulé de rivières classées avec liste d'espèces migratrices
- Surface des zones humides bénéficiant d'un dispositif de protection
- Dénombrement hivernal d'oiseaux d'eau
- Espèces invasives des zones humides

#### **Milieux littoraux**

- Répartition des habitats naturels côtiers d'intérêt communautaire
- Terrains protégés en mer
- Mesures de protection de la nature réglementaire, foncière et contractuelle mises en œuvre dans les communes littorales
- Suivi des populations d'oiseaux nicheurs marins
- Suivi des mammifères marins

#### **Milieux ouverts et intermédiaires**

- Nombre de communes pour lesquelles il existe une déclaration catastrophe naturelle « coulées de boue »
- Surface de pelouses sèches
- Evaluation standardisée des terrils d'intérêt biologique







## Fonctionnement

L'organisation de l'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais est la suivante :

- ✓ Le Comité de pilotage est composé des Directeurs et Présidents des structures suivantes : de la DREAL, du Président du Conseil régional, du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL), du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON) et du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CSN). Il est l'organe décisionnel en charge du pilotage et de l'orientation du Comité opérationnel (définition des priorités, validation des budgets, etc) ;
- ✓ Le Comité opérationnel est composé des représentants des structures suivantes : CBNBL, CSN, GON, DREAL et Conseil régional. Il est chargé de proposer au Comité de pilotage un organisme d'accueil pour la gestion administrative et financière de l'Observatoire, un programme d'activité et des publications ;
- ✓ Le collège consultatif des utilisateurs est une instance comprenant à la fois des naturalistes, des gestionnaires et des fournisseurs de la donnée. Il permet une concertation optimale entre les divers acteurs ;
- ✓ Le Conseil scientifique, instance scientifique de l'Observatoire, il donne son avis scientifique sur les publications, les orientations et les indicateurs de l'Observatoire.

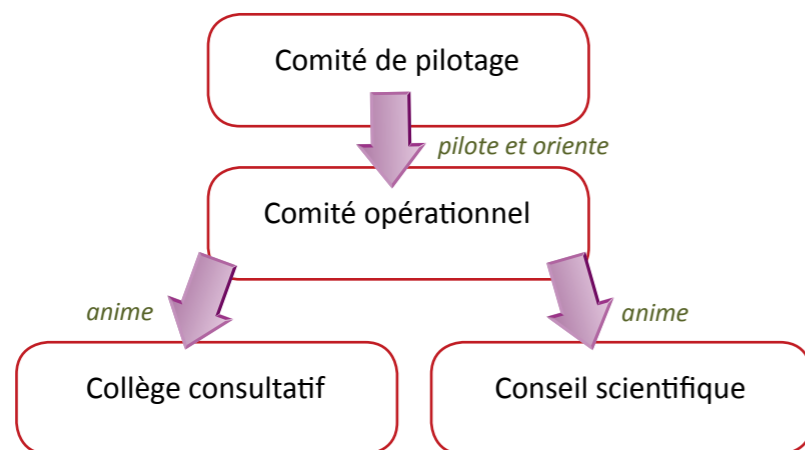


Schéma d'organisation de l'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas-de-Calais

La mission de l'Observatoire de la Biodiversité est confiée à un organisme d'accueil signataire de la Charte pour une durée de 3 ans renouvelable. L'organisme d'accueil a pour rôle de gérer le budget annuel de la mission et d'intégrer dans son personnel les trois employés embauchés pour la mission. **Pour les trois années à venir c'est le Conservatoire Botanique National de Bailleul qui accueille la mission.**



## Financements

Financé à 50% par l'Europe, à 25% par la DREAL et à 25% par le Conseil régional du Nord – Pas de Calais, l'Observatoire dispose d'un budget total de fonctionnement pour deux années de 430 000 €.





## Les acteurs partenaires

- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Agence des Aires Marines Protégées
- Biotope
- Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)
- Centre régional de la propriété forestière (CRPF)
- Centre régional de ressources génétiques (CRRG)
- Chambre d'agriculture du Nord
- Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais
- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général 59
- Conseil général 62
- Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)
- Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)
- Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CSN)
- Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF)
- CPIE la Chaîne des Terrils
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- EDEN 62
- Espaces Naturels Lille Métropole (ENLM)
- Espaces naturels régionaux (ENRx)
- Fédération départementale des chasseurs
- Fédération régionale des chasseurs
- Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord - Pas-de-Calais (GABNOR)
- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)
- Inventaire Forestier National (IFN)
- Observatoire du littoral
- Observatoire pour la Conservation et l'Etude des Animaux et du Milieu Marin (OCEAMM)
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- Office national des forêts (ONF)
- Parcs naturels régionaux (PNR)
- Planète Mer
- Service de l'observation et des statistiques (SOeS)
- Société Mycologique du Nord de la France (SMNF)
- Universités (USTL/Université catholique de Lille)



## Quelques définitions

### Biodiversité

La biodiversité ou diversité biologique est une expression apparue dans les années 1980, vulgarisée lors de la Conférence de Rio en 1992. Elle désigne l'intégralité des espèces vivantes qui peuplent la terre, depuis les bactéries jusqu'aux arbres.

Bien qu'observée depuis des siècles, la biodiversité n'a pas révélé tous ses secrets. Il est à l'heure actuelle impossible de la quantifier précisément. 1,75 millions d'espèces ont été décrites jusqu'à ce jour, les estimations vont de 4 millions à 100 millions d'espèces.

### Espèces menacées

Une espèce dite « menacée » est une espèce anciennement abondante et répandue qui montre des signes de déclin prononcé. Les menaces et les disparitions ont les mêmes causes (pollution, destruction d'habitats, fragmentation, etc).

### Indicateur

Un indicateur est un résumé d'information. Il ne mesure pas directement quelque chose mais permet de percevoir l'état d'un objet à un instant donné et sur un territoire donné. L'indicateur constitue une aide à la décision, ne permettant pas de balayer l'incertitude. Il peut mesurer une distance par rapport à un objectif ou l'efficacité d'une mesure de gestion.

L'objectif principal d'un indicateur n'est donc pas de détailler la biodiversité dans toute son abondance mais au contraire de la schématiser. Néanmoins la connaissance des processus et des composantes de la biodiversité est nécessaire à la bonne utilisation des indicateurs.

L'Agence Européenne pour l'Environnement ou encore l'Organisation de coopération et de développement économiques utilisent couramment ce système d'indicateurs.

